

RWE



PROJET EOLIEN **DU FOSSE CHATILLON**

Synthèse des Mesures ERC

Avril 2023

Parc Eolien du Fossé Châtillon S.A.S.

50, Rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy

Commune :

Buire-au-Bois (62)

Récapitulatif des mesures et coûts associés

627

THÈME (Sous-thème)	MESURES	COÛTS
 GEOLOGIE et SOL	E : Réaliser un levé topographique ; E : Réaliser une étude géotechnique ; R : Gérer les matériaux issus des décaissements.	Inclus dans les coûts du chantier et du projet
 RELIEF	E : Limitation des surfaces de terrassement.	Inclus dans les coûts du projet
 HYDROLOGIE	E : Préserver l'écoulement des eaux lors des précipitations ; R : Prévenir tout risque de pollution accidentelle des eaux superficielles et souterraines ; R : Réduire l'impact du projet sur la nappe phréatique « Craie de la Vallée de l'Authie ».	Inclus dans les coûts du chantier et du projet
 CONDITIONS METEOROLOGIQUES	-	-
 RISQUES NATURELS	E : Réaliser une étude géotechnique.	Inclus dans les coûts du projet
 CONTEXTE PAYSAGER	E : Choix de l'implantation et de matériel ;	Inclus dans les coûts du projet
	R : Traitement des pieds d'éoliennes ;	
	R : Intégration des éléments connexes du parc ;	
	A : Accompagnement végétal des lieux de vie du projet.	61 500€
 CONTEXTE NATUREL	R : Balisage des zones naturelles sensibles et des zones à enjeux en phase de chantier ;	8 000 € HT
	R : Dispositif permettant de réduire l'attractivité des zones d'implantation des éoliennes pour la faune ;	530 € HT /an/fauche (minimum de 3 fauches par an) soit 39 750 € HT
	R : Éviter l'éclairage automatique des portes d'accès aux éoliennes ;	Inclus dans la conception du projet.
	R : Dispositif de limitation des nuisances envers la faune ;	Inclus dans la conception du projet.
	R : Dispositif de limitation des nuisances envers la faune (mise en drapeau) ;	Perte faible de production
	R : Dispositif anticollision (asservissement des éoliennes) ;	Perte faible de production
	A : Aménagement ponctuel (nichoirs à Faucon crécerelle) ;	1 600 € HT d'installation + 600 euros HT/an soit environ 16 600€ HT

THÈME (Sous-thème)	MESURES	COÛTS
	A : Approfondissement des connaissances relatives aux populations de busards et protection des sites de nidification ;	Inclus dans les coûts du projet
	A : Aménagement ponctuel (gîtes à chauves-souris) ;	5 250 Euros/an soit 42 000 € HT
	S : Etude de la mortalité de l'avifaune et des chiroptères ;	19 500€ HT sur 3 ans , soit 58 500€ HT
	S : Étude de l'activité des chiroptères en nacelle	8 200€ /an sur 3 ans soit 24 600€ HT
 PLANIFICATION URBAINE	E : Eviter l'implantation d'éoliennes en zones non compatibles avec les règles d'urbanisme	Inclus dans les coûts du projet
 CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE	R : Limiter l'emprise des plateformes ; R : Conserver les bénéfices agronomiques et écologiques du site ; C : Dédommagement en cas de dégâts ; C : Indemnisation des propriétaires.	Inclus dans les coûts du chantier et du projet
 AMBIANCE ACOUSTIQUE	R : Réduire les nuisances sonores pendant le chantier ; S : Suivi acoustique après la mise en service du parc.	Inclus dans les coûts du chantier et du projet
 AMBIANCE LUMINEUSE	R : Synchroniser les feux de balisage.	Inclus dans les coûts du projet
 SANTÉ	Qualité de l'air R : Limiter la formation de poussières.	Inclus dans les coûts du chantier
	Captages d'eau potable -	-
	Déchets R : Gérer les déchets.	Inclus dans les coûts du chantier et du projet
	Autres	-
 TRANSPORTS	R : Gérer la circulation des engins de chantier ; R : Remise en état des routes en cas de dégradation avérée.	Inclus dans les coûts du chantier
	E : Suivre les recommandations des gestionnaires en phases chantier et de démantèlement.	Inclus dans les coûts du

THÈME (Sous-thème)	MESURES	COUTS
 INFRASTRUCTURES ELECTRIQUES		chantier
 ACTIVITES DE TOURISME ET LOISIRS	R : Prévenir le risque d'accidents de promeneurs durant la phase chantier ; A : Informer les promeneurs sur le parc éolien.	Inclus dans les coûts du chantier et du projet
 RISQUES TECHNOLOGIQUES	-	-
 SERVITUDES	E : Eviter l'implantation d'éoliennes dans les zones archéologiques connues ; E : Suivre les recommandations des gestionnaires d'infrastructures existantes en phase chantier ; R : Mettre en place la protection nécessaire concernant les ouvrages de gaz en phase de travaux R : Rétablir la réception télévisuelle en cas de problèmes.	Inclus dans les coûts du chantier et du projet

Tableau 241 : Synthèse des mesures et coûts associés